

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 17

Séance du 31 MAI 1999

sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 12

MM. LOGEL, HAAS, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
NEUHARD, PREVOT, MEYER-KUHN, ISEL, WINLING, BABILON, WEISBECKER.

Absents : MM. WITTMER, ATZENHOFFER, GOETZ, RUSTENHOLZ,
Mme CABIROL (excusée)

DEL. N° 30/1999

OBJET : PRISE EN CHARGE DE DIVERSES FACTURES ET PARTICIPATIONS
Centre de Secours à Lembach

Le Président informe le Bureau que suite à la liquidation de l'entreprise BOLLMANN, titulaire du marché d'appel d'offres ouvert (lot n° 4 travaux d'assainissement) pour la construction du Centre de Secours à Lembach, il a été procédé à la réalisation de travaux qui seront facturés à l'entreprise BOLLMANN et pris en charge par l'assurance au titre de la garantie « dommages ouvrages ». Le Bureau est appelé à délibérer pour la prise en charge des factures.

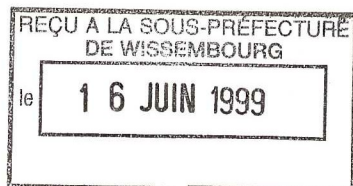
Le Bureau, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de prendre en charge les factures suivantes :

***. 9 807,19 F TTC pour la création d'une nouvelle alimentation en eau
Travaux réalisés par l'entreprise Kuhn***

***. 21 907,80 F TTC pour la création d'une nouvelle alimentation en eau et la
pose d'un poteau incendie
Travaux réalisés par la Commune de Lembach***

***. 11 095,20 F TTC pour la fourniture et la pose de grilles avaloir et la mise à
niveau de regards
Travaux réalisés par l'entreprise Roehrig***

***Le Président est autorisé à entreprendre toutes les démarches nécessaires et
à signer tous documents s'y rapportant.***



Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 08 juin 1999
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "B. LOGEL", written over a horizontal line.